

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

**ILNAS-EN 81-3:2000+A1:2008/
AC:2009**

Règles de sécurité pour la construction et l'installation des ascenseurs - Partie 3: Monte-charge électriques et hydrauliques

Safety rules for the construction and
installation of lifts - Part 3: Electric and
hydraulic service lifts

Sicherheitsregeln für die Konstruktion
und den Einbau von Aufzügen - Teil 3:
Elektrisch und hydraulisch betriebene
Kleingüteraufzüge

07/2009



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 81-3:2000+A1:2008/AC:2009 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 81-3:2000+A1:2008/AC:2009.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ICS 91.140.90

English version
Version Française
Deutsche Fassung

Safety rules for the construction and installation of lifts - Part 3: Electric and hydraulic service lifts

Règles de sécurité pour la construction et l'installation des ascenseurs - Partie 3: Monte-charge électriques et hydrauliques

Sicherheitsregeln für die Konstruktion und den Einbau von Aufzügen - Teil 3: Elektrisch und hydraulisch betriebene Kleingüteraufzüge

This corrigendum becomes effective on 8 July 2009 for incorporation in the three official language versions of the EN.

Ce corrigendum prendra effet le 8 juillet 2009 pour incorporation dans les trois versions linguistiques officielles de la EN.

Die Berichtigung tritt am 8.Juli 2009 zur Einarbeitung in die drei offiziellen Sprachfassungen der EN in Kraft.



EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION
COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG

Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Brussels